

DEPARTEMENT DE L'ISERE

MAIRIE
DE
THEYS
38570 THEYS

TERRAIN DE CAMPING MUNICIPAL

"LE CLOS DES GENTONS"

Téléphone 04 76 71 05 47

Télécopie 04 76 71 01 53

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

En l'absence de gardiennage du terrain et, si la personne chargée de la gestion du camping n'est pas là à votre arrivée, nous vous demandons de bien vouloir procéder à votre installation.

Votre inscription et le paiement des redevances (par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public) vous seront réclamés le lendemain matin par la gestionnaire du camping.

En cas d'urgence, s'adresser en Mairie de Theys au 04 76 71 05 47.

Le camping a une capacité maximum de 84 personnes pour 28 emplacements.

TARIFS à partir du 1^{er} janvier 2016 selon délibération du conseil municipal en date du 16 septembre 2015

Redevance à la journée - sans nuit de présence

forfait par famille, tout compris (eau et électricité) 6,00 €

Redevance par nuit de présence

campeur 3,00 €
enfant de moins de 7 ans 1,50 €
emplacement pour véhicule, caravane ou tente 3,00 €
branchement réseau électrique - caution 25,00 €
redevance électrique - 6 ampères/jour 3,00 €

Redevance pour les personnes ayant une caravane en garage mort et qui désirent séjourner du 1^{er} juin au 30 septembre

garage mort 50,00 €
campeur - par nuit de présence 3,00 €
enfant de moins de 7 ans par nuit de présence 1,50 €
branchement réseau électrique - caution 25,00 €
redevance électrique - 6 ampères/jour 3,00 €

Redevance pour garage mort - par mois - sans séjour 50,00 €

REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING

Le règlement intérieur du camping sera délivré sur simple demande en Mairie.

OUVERTURE DU CAMPING

Période du 1^{er} juin au 30 septembre.

ATTENTION

Les chiens et les chats ne sont admis que si leurs propriétaires présentent un certificat de vaccination antirabique et doivent être tenus en laisse.